

2^{ème} Rencontre Franco-Chinoise en ORL

Shanghai - Guilin - Canton   du 23 au 31 Octobre 2010



BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE CHINE

à retourner à : **HAVAS VOYAGES Atlantique Pacifique**

12 rue Paul Lecomte 92700 Colombes Tél. 01 42 42 03 03 - Fax : 01 47 84 57 42 groupe@atlantique-pacifique.fr

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom _____

Audioprothésiste

ORL

Adresse : _____

Tél : _____ Portable : _____ e-Mail : _____

Accompagné(e) de : Nom : _____

Prénom : _____

Prix par personne : 2985 euros

Supplément chambre individuelle : **470 euros**

Je vous adresse ci-joint un acompte de 800 euros par personne soit l'acompte :

800 euros x =

Solde 30 jours avant le départ.

par **Chèque** à l'ordre de **HAVAS VOYAGES**

par **Carte bancaire VISA OU MASTERCARD** uniquement

Numéro (16 chiffres) : _____ Date d'expiration : _____

Cryptogramme: _____ (3 chiffres au dos de la carte)

Titulaire : Nom : _____

Prénom : _____

Ville de départ :

Des pré-acheminements en avion vous seront proposés à des tarifs préférentiels au départ des villes de province.

Formalités: ①② ① Passeport valide plus de 6 mois après le retour + VISA **Santé** : aucun vaccin obligatoire

Attention : Prévoir de nous envoyer vos passeports mi-mars avec les formulaires remplis, ceux-ci vous seront envoyés à la confirmation de votre inscription.

S.A.S. : P.M.C. VOYAGES au capital de 45 000 Euros - Siège social : 2, rue du BOURNARD - 92700 COLOMBES
R.C. P : Générali France 7, bd Haussmann - 75009 PARIS Contrat N°: AA 163 788 R.C. NANTERRE : B 393 857 420 - Code APE : 7911 Z - Lic : 092/95/0054 - Caution bancaire : APS - 75015

① à titre informatif, au jour de l'inscription, et dont l'accomplissement incombe au client. Les voyageurs sont tenus de vérifier auprès des autorités compétentes les formalités nécessaires pour la date du voyage, ② pour les ressortissants étrangers, il leur convient de contacter les consulats, ambassades ou autorités compétentes.

CONDITIONS D'ANNULATION et/ou MODIFICATION :

Les frais sont les suivants par personne (les assurances et frais de visa ne sont pas remboursables)

En cas d'annulation survenant à HAVAS VOYAGES, le montant des frais sera le suivant :

Entre le 20 juin 2010 et le 08 août 2010 : 20% du montant total du voyage

Entre le 09 août et le 07 septembre 2010 : 50% du montant total du voyage

Entre le 08 septembre et le 07 octobre 2010: 90% du montant total du voyage

Entre le 08 octobre 2010 jusqu'au jour du départ : 100% du montant total du voyage

Non présentation au départ "no show" : 100 % du prix total

Conditions de ventes : Je soussigné (nom et prénom) _____ agissant tant pour moi même et/ou pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente de voyages, des conditions d'annulation ci-dessus et avoir reçu le programme détaillé avec les prix comprenant, ne comprenant pas, et déclare les accepter.

Date :

Signature :

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 20 AVRIL 2010

S.A.S. : P.M.C. VOYAGES au capital de 45 000 Euros - Siège social : 2, rue du BOURNARD - 92700 COLOMBES
R.C. P : Générali France 7, bd Haussmann - 75009 PARIS Contrat N°: AA 163 788 R.C. NANTERRE : B 393 857 420 - Code APE : 7911 Z - Lic : 092/95/0054 - Caution
bancaire : APS - 75015

① à titre informatif, au jour de l'inscription, et dont l'accomplissement incombe au client. Les voyageurs sont tenus de vérifier auprès des autorités compétentes les formalités nécessaires pour la date du voyage, ② pour les ressortissants étrangers, il leur convient de contacter les consulats, ambassades ou autorités compétentes.